

ensemble contre les moustiques!

Bulletin Mensuel du Groupement d'Intérêt Public
Lutte Anti-Vectorielle à la Réunion

N°1 - mars 2011

ÉDITOS



La lutte anti-vectorielle à La Réunion implique la mobilisation de nombreux partenaires : Agence de Santé Océan Indien, services de l'Etat, collectivités locales, associations.

Depuis sa création en 2006, le groupement d'intérêt public GIP-Service de Prophylaxie Renforcée, devenu GIP-Lutte Anti-Vectorielle, est garant de l'efficacité et de la coordination de la lutte anti-vectorielle dans toutes ses composantes. Il permet notamment la pleine implication des communes et des intercommunalités qui sont des acteurs essentiels.

En effet, la salubrité publique, dont le Maire est responsable sur le territoire de sa commune, représente un axe majeur de la lutte contre les moustiques : l'élimination des dépôts sauvages, des véhicules hors d'usage, l'entretien des espaces verts, des réseaux d'eau, des bâtiments communaux, des cimetières sont autant d'actions relevant de la responsabilité des communes qui permettent de prévenir la constitution de lieux favorables à la reproduction des moustiques, et par conséquent, de faire baisser les populations de vecteurs.

Aujourd'hui, la composante multi-partenaire de la lutte anti-vectorielle doit être renforcée, professionnalisée et structurée. C'est pourquoi la formation des acteurs, la coordination des actions sur le terrain et la mise en place d'outils d'échanges d'informations et de pratiques sont autant de mesures à développer dans le cadre d'un réseau de performance garantissant un service de proximité dynamique et efficace de lutte contre les moustiques et de salubrité publique.

Michel LALANDE
Préfet de La Réunion



La prévention des maladies transmises par les moustiques, dengue et chikungunya notamment, est une priorité majeure de santé publique de l'Agence de Santé Océan Indien.

L'accalmie que nous avons connue sur le front épidémiologique depuis fin 2006 a peut-être laissé penser, à tort, que la question des maladies transmises par les moustiques était derrière nous, et a même sûrement entraîné un relâchement de la population dans la mise en œuvre des mesures de lutte contre les moustiques au quotidien. L'apparition d'un foyer actif de chikungunya à Saint-Paul en mars dernier nous a rappelé avec force l'importance de continuer à lutter encore et toujours contre les moustiques, en s'assurant notamment en permanence de la suppression des gîtes larvaires dans notre environnement.

L'Agence de santé océan Indien est tout particulièrement mobilisée dans la lutte anti-vectorielle avec 167 agents à La Réunion et 72 agents à Mayotte qui interviennent au quotidien sur le terrain auprès de particuliers, et sur l'ensemble de territoire, dans le cadre de missions de surveillance, de prévention et de lutte contre les moustiques.

Pour la mise en œuvre d'actions de mobilisation sociale, elle s'appuie tout au long de l'année, à La Réunion et à Mayotte, notamment à l'occasion des opérations Kass'Moustik, sur un large réseau de partenaires (institutions, collectivités territoriales, associations, ...). Ce réseau qui s'est construit d'année en année doit aujourd'hui se consolider au travers de dispositifs d'échanges, de valorisation et de partage d'informations. Ce tout nouveau bulletin mensuel de lutte anti-vectorielle est destiné à tous ceux qui s'investissent dans ce domaine. Je le souhaite riche et dynamique et il sera, je l'espère, un outil lu et apprécié de notre réseau de partenaires, pour une mobilisation de tous, toujours plus importante, dans la lutte contre les moustiques.

Chantal DE SINGLY
Directrice Générale, Agence de Santé Océan Indien

Groupement d'Intérêt Public Lutte Anti-Vectorielle

L'épidémie de chikungunya qui a frappé La Réunion en 2005/2006 a montré non seulement l'importance d'une mobilisation aussi large que possible de l'ensemble des acteurs publics dans la lutte anti-vectorielle, mais aussi la nécessité d'une coordination étroite et efficace de ces différents partenaires, à la fois dans les décisions et sur le terrain. Une réponse organisationnelle à ce constat a été la création en octobre 2006 du GIP-SPR (Groupement d'Intérêt Public – Service de prophylaxie renforcé), auquel ont adhéré, dès le départ, les collectivités de l'île.

> Le GIP, une structure de coordination

Aujourd'hui, si la reprise épidémique tant redoutée en 2007 n'est finalement pas survenue, la question du risque vectoriel et de la réponse à apporter pour y faire face est restée bien évidemment toujours d'actualité.

La situation épidémiologique internationale nous le rappelle régulièrement, et l'apparition en 2010 d'un foyer actif de chikungunya à Saint Paul a une nouvelle fois marqué les esprits. C'est pourquoi, le GIP a gardé tout son sens et son intérêt.

Actuellement, le GIP-LAV est une structure qui s'appuie sur des effectifs permanents (les agents du service de lutte anti vectorielle de l'ARS) et sur des effectifs mis à disposition par les collectivités en fonction des besoins.

Il vise à coordonner au quotidien les actions des différents partenaires qui interviennent de façon directe ou indirecte dans la lutte contre les moustiques vecteurs.

Il constitue, en cas d'épidémie, la structure de réponse pour les actions de démoustication et d'éducation sanitaire à l'échelle du département.

Les membres du GIP-LAV sont :

- l'Etat,
- l'Agence de Santé Océan Indien,
- le Conseil Régional,
- le Conseil Général,
- l'association des maires,
- les communes,
- les Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

> Ses missions

- Assurer une surveillance entomologique et contribuer au recueil des données épidémiologiques,
- Conduire les actions de lutte biologique, mécanique et chimique contre les moustiques vecteurs de maladies,
- Mener les enquêtes épidémiologiques et le dépistage de nouveaux cas.

- Mettre en œuvre des actions de mobilisation sociale et d'éducation sanitaire pour impliquer la population dans la lutte préventive contre la prolifération des vecteurs.

- Elaborer et coordonner la mise en œuvre de plans de lutte anti-vectorielle
- Participer techniquement et matériellement aux actions de coopération régionale.

> Fonctionnement

Un Conseil d'administration

Présidé par le Préfet, il est l'instance décisionnelle du GIP. Il dispose depuis septembre 2010 d'une Vice Présidente en la personne de Mme Marie-Rose GRAS, adjointe au Maire de St-Paul et représentante du TCO.

Un comité technique opérationnel

Sous la Direction de Mme Suzanne COSIALS, Directrice de la Délégation de l'île de La Réunion à l'ARS-OI, il prépare les décisions à soumettre au Conseil d'Administration, relatives à l'élaboration de la stratégie et à la définition des modalités opérationnelles de lutte et des protocoles d'intervention.



Faits marquants 2010

Recrudescence du chikungunya : mobilisation efficace de tous les acteurs

En 2010, l'objectif premier du GIP a été sans nul doute d'assurer une réponse efficace et coordonnée à la recrudescence de cas de chikungunya sur l'île, afin de freiner la transmission virale et de limiter la survenue de nouveaux cas.

Pendant toute cette période à risque, le conseil d'administration du GIP a été tout particulièrement mobilisé pour :

- suivre l'évolution épidémiologique,
- garantir la mise en œuvre d'une stratégie de lutte adaptée,
- coordonner l'action des moyens de lutte déployés par l'ARS-OI et les collectivités locales concernées.

Le GIP-SPR devient GIP-LAV

En septembre 2010, le GIP-SPR «Service de prophylaxie renforcé» est devenu GIP-LAV «Lutte Anti-Vectorielle».

En effet, la dénomination « Service de prophylaxie renforcé » était une appellation de plus en plus désuète, faisant référence aux anciens services de lutte contre le paludisme et contre tous types de nuisants (rats, parasites...). Elle était source de confusion pour les partenaires et le public.

Il a donc tout naturellement été proposé d'utiliser la terminologie «Lutte Anti-Vectorielle», désormais largement partagée.

Sensibilisation des voyageurs à l'aéroport Roland Garros

L'Agence de Santé Océan Indien (ARS-OI) a organisé, en collaboration avec l'association Espoirs des Iles, une action de sensibilisation sur les maladies transmises par les moustiques du 17 au 23 janvier 2011, à l'aéroport Roland Garros.

> Objectifs visés

Pendant les vacances scolaires, les échanges familiaux, étudiants ou professionnels se multiplient avec plusieurs pays de la zone océan Indien (Union des Comores, Madagascar, Mayotte) où des cas de maladies transmises par les moustiques (dengue, chikungunya, paludisme) sont régulièrement signalés.

L'arrivée sur le territoire de voyageurs infectés soit par le virus du chikungunya ou de la dengue, soit par le parasite responsable du paludisme, couplée à la présence du moustique vecteur à La Réunion (*Aedes albopictus* pour le

chikungunya et la dengue et *Anopheles arabiensis* pour le paludisme), peut à tout moment entraîner la transmission de la maladie.

En effet, le risque d'introduction de ces maladies sur le territoire par un moustique infecté est faible. Généralement, cette introduction se fait par l'intermédiaire d'une personne ayant été infectée à l'étranger. Une protection efficace contre les piqûres de moustiques est donc fortement recommandée aux personnes de retour de voyage, même en l'absence de signes cliniques.



Cas importés à La Réunion

Bilan 2010 enregistré par la Cire Océan Indien

8 cas de chikungunya importés
(1 cas confirmé et 7 probables)

25 cas de dengue importés
(15 cas confirmés et 10 probables)

84 cas de paludisme importés

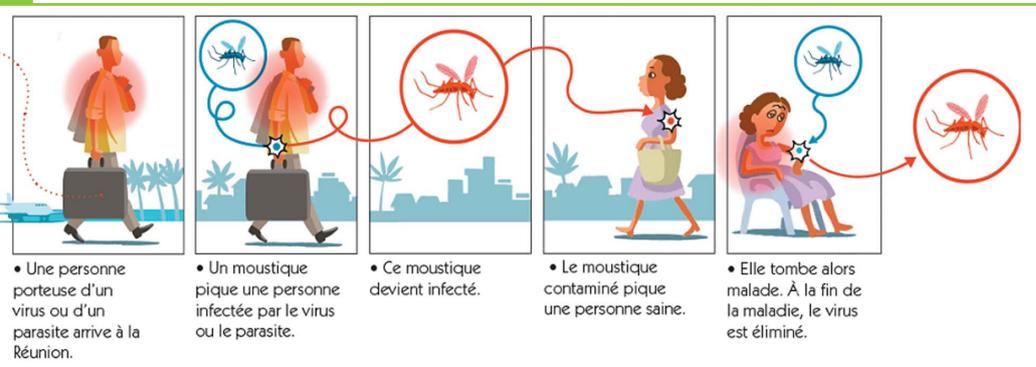
Une action de prévention dynamique, conviviale et appréciée des voyageurs

La mise en œuvre de cette action s'est déroulée grâce à la collaboration étroite de la Chambre de Commerce et d'Industrie gérant l'aérogare.

Les voyageurs y ont réservé un accueil chaleureux, d'autant plus qu'ils étaient disponibles pour cet échange dans l'attente de leurs bagages.

Soulignons l'implication remarquable des membres de l'association Espoirs des Iles : l'usage des langues comorienne, mahoraise et malgache a grandement facilité le contact avec les voyageurs originaires de ces pays.

Les 2400 passagers des 15 vols choisis ont ainsi été sensibilisés et une brochure d'informations complémentaires leur a été remise.



> Actions menées

L'ARS-OI, en collaboration avec l'association Espoirs des Iles de l'Océan Indien, a organisé une action de sensibilisation des voyageurs en provenance des pays de la zone Océan Indien, dès leur arrivée à La Réunion.

Cette action s'est déroulée du **lundi 17 janvier au dimanche 23 janvier 2011** à l'aéroport Roland Garros.

A chaque arrivée de vol, des membres de l'ARS-OI et de l'association ont discuté avec les voyageurs se trouvant dans le hall d'arrivée, pour leur rappeler des gestes simples :

— **Se protéger** contre les piqûres de moustiques dans les jours suivant leur arrivée.

— **En cas d'apparition de symptômes pouvant laisser penser à l'une de ces maladies** (apparition brutale de fièvre, pouvant être associée à des maux de tête, douleurs musculaires, éruption cutanée, nausées ou fatigue) :

- Consulter un médecin sans attendre,
- Continuer à se protéger contre les piqûres de moustiques pendant toute la durée de la maladie
- Se signaler pour une intervention du service de Lutte Anti-Vectorielle de l'Agence de Santé Océan Indien au :

0 800 110 000
(numéro vert)

Après l'épisode pluvieux remarquable de la fin janvier, le mois de février a été marqué par le retour des pluies, ainsi que par une vague de chaleur lors des 2 dernières semaines (figure 1). Du coup, toutes les zones inspectées en février ont révélé des indices entomologiques élevés. L'omniprésence de gîtes larvaires positifs⁽¹⁾, associée à des conditions climatiques très favorables, a entraîné des explosions locales de populations de moustiques. Cette situation a généré une intensification de l'activité de la LAV en réponse aux signalements de nuisance.

> La surveillance de *Aedes albopictus* (vecteur des arboviroses sur l'île)

Au mois de février, 69 évaluations entomologiques⁽²⁾ ont été réalisées sur 22 communes.

L'indice de Breteau⁽³⁾ mensuel moyen s'élève à 87, valeur nettement supérieure à la moyenne du mois de janvier 2011 (54) et à celle du mois de février sur la période 2007-2009 (51). Le secteur Nord a relevé des indices exceptionnels avec une moyenne mensuelle de 146 (figure 2).

Sur l'ensemble des secteurs, près de 30% des cours et jardins inspectés ont présenté des gîtes larvaires positifs avec, sur certains quartiers, des relevés dépassant parfois 60% des maisons. La surveillance entomologique a confirmé ainsi l'omniprésence du moustique *Aedes albopictus* autour de toutes les habitations.

⁽¹⁾ Gîtes en eau contenant des larves de moustiques au moment de la visite

⁽²⁾ Recherche de gîtes à moustiques sur le domaine privé et public pour le calcul des indices permettant d'évaluer la densité de moustiques

⁽³⁾ Nombre de gîtes positifs pour 100 maisons

Figure 1 : évolution mensuelle des moyennes des indices de Breteau entre 2007-2009 et l'année courante / Moyenne de la pluviométrie relevée sur St-Denis, St-Paul, St-Pierre et St-Benoit (source Météo France)

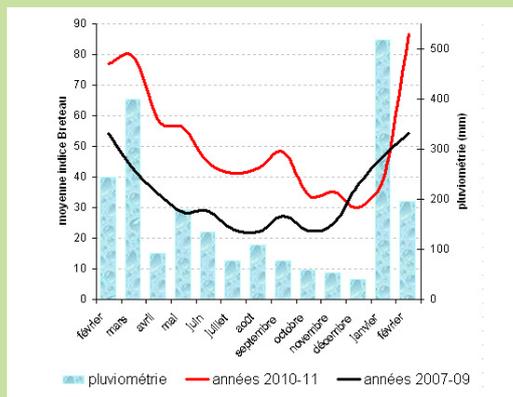
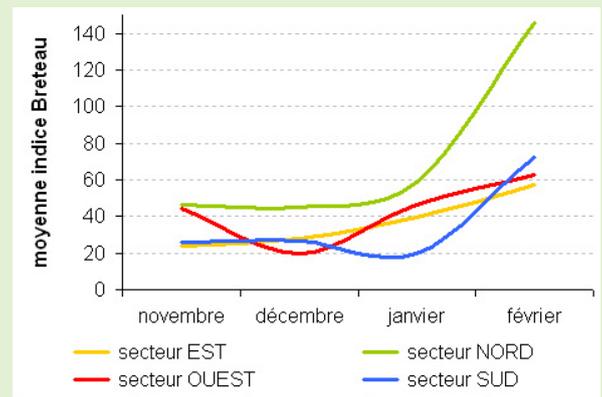


Figure 2: indices de Breteau moyens par mois et par secteur entre novembre 2010 et février 2011



> Les actions de lutte contre *Aedes albopictus* en février 2011

5 384 cours et jardins inspectés sur 22 communes.

9 774 gîtes identifiés et détruits.

746 appels reçus par le service dont 52% pour signaler une nuisance de moustiques (soit deux fois plus d'appels qu'en janvier).

84 interventions de prospection et de traitement réalisées suite à ces demandes. 41% de ces interventions ont justifié un traitement adulticide.

74 zones ont fait l'objet d'un protocole de traitement spatial de nuit (figure 3) suite à des indices entomologiques élevés ou autour de signalements de suspicion de cas de personnes ayant contracté une maladie transmise par les moustiques (chikungunya, dengue ou paludisme).

Ces traitements ont couvert près de **9 950 logements** sur 21 communes.

Figure 3 : Distribution des zones traitées lors des pulvérisations spatiales adulticides nocturnes à La Réunion en février 2011

